

MINEE

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE



EXPOSE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Budget pour l'exercice 2023

Tél : 222 22 34 00

www.minee.gov.cm

Yaoundé - CAMEROUN

Copyright, 2022/ Tous droits réservés



Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget ;

Honorables Membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs,

C'est un immense honneur pour moi de prendre la parole devant votre auguste commission, à l'effet de m'acquitter du noble devoir de soumettre à l'approbation préalable de la Représentation Nationale et pour le compte de l'exercice 2023, la déclinaison du plan d'action du Ministère de l'Eau et de l'Energie dont j'ai la charge.

Madame la Présidente,

je vous remercie très sincèrement pour les paroles aimables que vous avez bien voulu prononcer aussi bien à mon endroit, qu'à l'égard de la délégation qui m'accompagne.

Par ailleurs, j'émetts le souhait que nos échanges puissent contribuer à la consolidation de la vision du Gouvernement pour le Sous-secteur Eau et Energie. A cet effet, vous pouvez compter sur ma franche collaboration et surtout ma totale disposition à aller au-devant de toutes les préoccupations éventuelles, dans le respect de nos institutions.

Ce préalable ainsi énoncé et si vous en avez convenance, mon propos s'articulera autour de la présentation des objectifs stratégiques du Ministère de l'Eau et de l'Energie (I), de l'état de mise en œuvre des programmes de l'exercice 2022 (II), et de la présentation du projet de budget de l'exercice 2023 (III).

I. PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Madame la Présidente ;

Honorables membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs,

Il me paraît opportun de rappeler que, le département ministériel dont j'ai la charge, conformément aux dispositions du décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

En cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) et dans le but de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035, le Sous-secteur Eau et Energie se donne comme objectif stratégique de développer la production de l'eau et de l'énergie et de promouvoir leur accès à moindre coût aux populations, à court, moyen et long termes.

En conformité avec les hautes directives du **CHEF DE L'ETAT** contenues dans la Circulaire n°001 du 30 août 2021 relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2022 et la Lettre



de Mission 2022 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'action du MINEE visait au cours de cet exercice :

a) Dans le domaine de l'électricité :

- la mise en service de la ligne d'évacuation d'énergie entre Memve'ele et Nkolkoumou (Yaoundé) ;
- la stabilisation du réseau électrique de Yaoundé à travers la construction de l'une boucle 90 kV ;
- la mise en service de la première turbine de 7,5 MW de l'usine de pied du barrage de Lom Pangar ;
- la mise en charge des lignes 225 kV Ahala-AbongMbang et Nkongsamba-Bafoussam et des ouvrages connexes;
- l'accélération du rythme de mise en œuvre des activités relatives à la construction du barrage hydroélectrique de Bini à Warack ;
- la maturation des autres projets d'aménagements hydroélectriques structurants.

b) Dans le domaine des produits pétroliers et du gaz :

- la poursuite des diligences nécessaires à la réhabilitation de la SONARA ;
- la sécurisation des approvisionnements en produits pétroliers ;
- la construction de nouveaux bacs de stockage des produits pétroliers en vue d'accroître les capacités.

c) Dans le domaine des énergies renouvelables :

- la mise en service du mini barrage de Mbakaou Carrière ;
- le développement des deux mini-centrales hydroélectriques de Bafang et Manjo ;
- la finalisation du développement des centrales solaires connectées au Réseau Interconnecté Nord (RIN).

d) Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement liquide :

- l'exécution intégrale du PLANUT volet eau ;
- l'accélération des travaux du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) ;
- la mise en œuvre du Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEA-MRU) ;
- l'implémentation du programme de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire ;



- la finalisation du Projet d'Etudes de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers les retenues collinaires dans la Région du Nord.

II- ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE L'EXERCICE 2022 : BILAN ET PERSPECTIVES

Madame la Présidente,

Il y a de cela un an, pour la mise en œuvre des quatre (04) programmes relevant du département ministériel dont j'ai la charge, votre commission adoptait une enveloppe budgétaire d'un montant de **244 milliards 563 millions de francs CFA dont 239 milliards 150 millions de FCFA** en investissement et **05 milliards 413 millions FCFA** en fonctionnement, en vue de l'amélioration, non seulement de l'offre, mais également de l'accès des populations aux services publics de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement.

D'une manière générale, l'exécution du Budget de l'Etat du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022 s'est faite dans un contexte socioéconomique et budgétaire difficile, lié à la dégradation de l'économie mondiale du fait de la crise russo-ukrainienne.

Toutefois, les faits saillants suivants ont impacté positivement le sous- secteur :

- l'interconnexion effective intervenue entre le Réseau Interconnecté Sud (RIS) et le Réseau Interconnecté Est (RIE) le 19 novembre 2022 permettant désormais de désenclaver du point de vue électrique, la Région de l'Est qui était la seule dans notre pays alimentée par une centrale thermique de faible capacité ;
- la mise en service définitive le 16 novembre 2022 de la ligne de transports d'énergie partant de Nkolnkoumou pour Ahala permettant désormais d'injecter la pleine capacité de la centrale de Memve'ele, soit 211 MW.
- la mise en service le 05 juillet 2022 de la ligne 225 kV Nkongsamba-Bafoussam et du poste 225/90 kV de Bafoussam qui a permis d'améliorer significativement la qualité du service public de l'électricité dans les Régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et une partie des Régions du Sud-Ouest, du Littoral et du Centre ;
- la mise en service au mois de juin 2022 du barrage hydroélectrique de Mekin, qui produit **12 MW** sur les 15 MW installés ;
- la mise en service à partir du mois de février 2022 de la centrale photovoltaïque modulaire de **15 MW** de Guider ;
- l'inauguration et la mise en service en avril 2022 de la mini-centrale hydroélectrique de Mbakaou carrière (**1,4 MW**) ;
- la reprise par l'Etat des actifs de transport d'électricité suite au paiement à ENEO de l'indemnité de reprise desdits actifs qui désormais sont exploités par la SONATREL ;



- la signature d'une convention AER-ENEO d'un montant de **13 milliards de F CFA** en vue de préfinancer les frais nécessaires à la souscription d'un abonnement à ENEO pour les ménages à faibles revenus ;
- la signature des Contrats d'Accès au Réseau de Transport (CART) entre la SONATREL et les utilisateurs du réseau public de transport de l'électricité ;
- l'achèvement de la construction de plusieurs projets d'adduction d'eau potable dans les villes de Yaoundé, Edéa, Mbalmayo, Bertoua , Ngaoundéré, Bafoussam, Bamenda ;
- la pose de la première pierre du Centre emplisseur à gaz de Bamenda le 05 novembre 2022.

A- RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2022

Les grandes orientations qui ont guidé l'exécution du budget 2022 concernent l'offre d'énergie (1), l'accès à l'énergie (2), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (3), la gouvernance et l'appui institutionnel du sous-secteur (4).

1- EXECUTION DU PROGRAMME OFFRE D'ENERGIE

Dans le cadre du **Programme Offre d'énergie**, les actions inscrites au budget 2022 poursuivaient les objectifs suivants :

- garantir à court, moyen et long termes la sécurisation de l'approvisionnement du pays en énergie électrique et en produits pétroliers à moindre coût ;
- améliorer l'accès des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales aux services énergétiques modernes ;
- améliorer le cadre institutionnel et réglementaire et renforcer les capacités des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux Sud, Est et Nord pour obtenir un réseau national interconnecté ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux électriques avec les pays voisins dans l'optique des échanges d'énergie.

Dans le domaine de l'électricité, en 2022.

Sur le plan opérationnel, les actions ont été principalement focalisées sur les projets d'infrastructures de production et de transport d'électricité, qui sont actuellement en chantier ou à divers stades de préparation :

❖ Projet de construction de l'usine de pied, du poste et de la ligne d'évacuation de l'ouvrage de Lom Pangar (30 MW)

Le taux d'avancement des travaux de construction de l'usine de pied de Lom Pangar, d'une capacité de **30 MW** est de **80 %** en novembre 2022 contre **40 %** à la même période en 2021. Par ailleurs, les travaux de la ligne 90 kV d'évacuation d'énergie entre Lom Pangar et Bertoua sont achevés.



La mise en service du premier groupe de la centrale est prévue en mars 2023, ce qui va permettre d'injecter 7,5 MW dans le **Réseau Interconnecté Sud**. La mise en service des autres groupes se fera progressivement tout au long de l'année 2023.

❖ **Aménagement hydroélectrique de Memve'ele (211 MW)**

Les travaux de construction du barrage ainsi que de la ligne de transport et des postes Nkolinkoumou et d'Ahala sont achevés et la mise en service de ces ouvrages s'est fait avec succès.

❖ **Centrale hydroélectrique de Mekin (15 MW)**

Après avoir connu quelques difficultés techniques, les tests de performance de la centrale ont été réalisés avec succès du 13 juin au 20 juillet 2022, avec une capacité transitée d'environ **12 MW** le 17 juillet 2022. L'énergie produite est injectée dans le Réseau Interconnecté Sud.

❖ **Aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW)**

Ce projet porte sur la construction d'un aménagement hydroélectrique de 420 MW en Amont de Nachtigal sur le fleuve Sanaga, associé à une ligne de transport d'électricité double circuit de 225 kilovolts (kV) entre Nachtigal et Yaoundé.

Rendu au mois de novembre 2022, les travaux de construction de la ligne d'évacuation et du poste usine sont achevés et les travaux de la centrale de production affichent un taux d'avancement général de **78 %** contre **50 %** à la même période de l'année précédente.

La mise en service de la première turbine est prévue pour **décembre 2023**.

❖ **Aménagement hydroélectrique de Chollet (600MW)**

Le projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet sur la Rivière DJA, est un projet inter-Etats, né de la volonté des Présidents **Paul BIYA** du Cameroun et **Dénis SASSOU N'GUESSO** du Congo, de doter leurs pays respectifs d'une infrastructure de production et de transport de l'électricité au bénéfice de leurs populations. D'une capacité de 600 MW, cet ouvrage sera construit au Cameroun, près de la frontière avec le Congo.

Rendu au mois novembre 2022, un appel d'Offres International restreint relatif à la sélection d'un ingénieur conseil chargé de l'assistance au Maître d'Ouvrage a été lancé pour le contrôle et la surveillance de la conception, la construction et la mise en service du Projet.

❖ **La construction d'une centrale thermique à gaz de 350 MW dans la ville de Limbé**

Il s'agit d'un projet de production d'électricité en mode Partenariat Public-Privé (PPP). Après l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2020, une liste de cinq (05) entreprises pré-qualifiées a été publiée au cours de l'année 2021.

Le partenaire qui a été sélectionné à l'issue de l'appel d'offres restreint pour accompagner le Gouvernement vient d'entamer le dialogue de pré-qualification de ce processus de partenariat public-privé, conformément à la loi fixant le régime général des contrats de partenariat au Cameroun.

Les prochaines étapes prévoient notamment : la signature des différents contrats du projet ; la réalisation des études techniques et environnementales du projet ; la structuration financière et le bouclage financier du projet ; la construction de la centrale et l'usine de gaz ainsi que des pipelines



de raccordement. La mise en service de cette centrale est programmée pour **2026**.

❖ **L'aménagement hydroélectrique de Kikot (500 MW) sur le fleuve Sanaga**

Ce projet concerne le développement d'un aménagement hydroélectrique d'une puissance installée d'au moins 500 MW sur le fleuve Sanaga. Un Accord pour le développement du projet a été signé le 25 juin 2021 entre la société Electricité de France (EDF) et le Gouvernement du Cameroun.

Les études d'Avant-Projet Sommaires, débutées en fin d'année 2021, se poursuivent.

Rendu au mois de novembre 2022, les groupes de travail créés à cet effet œuvrent pour la revue des études. La mise sur pied de la société de projet est prévue pour la fin de l'année 2022.

Le closing financier du projet est prévu en octobre 2024 pour une mise en service commerciale projetée fin 2029.

❖ **Aménagement hydroélectrique de Grand Eweng sur la Sanaga (1080 MW)**

L'ouvrage projeté consiste en la construction d'un aménagement hydroélectrique de 1080 mégawatts (MW) au site d'Eweng sur le fleuve Sanaga, associée à une ligne de transport d'électricité.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite des études techniques et financières de cet important ouvrage. Par ailleurs, la lettre d'intention en vue de l'achat de l'énergie électrique a été signée avec ENEO.

Conformément à la réglementation en vigueur, les consultations publiques avec les riverains se sont achevées en 2020 dans le cadre des études d'impact Environnemental et Social. La société HYDROMINE, en charge du développement du projet poursuit la structuration technique et financière du projet, préalablement au démarrage des travaux de construction.

❖ **Aménagement hydroélectrique de Katsina Ala (285 MW)**

Ce projet comprend la construction d'un aménagement hydroélectrique de 285 mégawatts (MW) au site de Kpep sur le fleuve Katsina Ala (Département de la Menchum, Région du Nord-Ouest) et d'une ligne de transport d'électricité.

Rendu au mois de novembre 2022, les « Term sheet » du contrat d'achat de l'énergie électrique sont en cours de négociation avec ENEO. Toutefois, les discussions en vue de la signature d'une lettre d'intention d'achat d'énergie (L.O.I) ont démarré courant 2021.

En ce qui concerne le segment transport de l'électricité,

L'année 2022 s'est principalement caractérisée par la poursuite et l'achèvement des travaux de construction des lignes de transport ainsi qu'il suit :

❖ **Projet de Remise à Niveau des Réseaux de Transport d'électricité et de Réforme du Secteur (PRRTERS)**

L'objectif de développement de ce projet financé par la Banque Mondiale est d'améliorer la capacité, l'efficacité et la fiabilité du réseau de transport de l'électricité au Cameroun. La composante opérationnelle de ce projet porte sur « le renforcement du réseau public de transport de



l'électricité ».

Les travaux de construction du poste 225kV de Nyom qui ont débuté cette année sont réalisés à **40%**. Ledit poste permettra d'injecter l'énergie produite à Nachtigal dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS).

Les Contrats des travaux des lignes 400 kV Edéa-Nkolnkoumou-Nyom II ; 225 KV Nkolnkoumou-Oyomabang ; 90 KV Nyom II-Ngouso ; 225 KV Oyomabang-Nkolbissong ainsi que le poste de Missolè, sont signés.

Les décrets d'indemnisation des projets de construction des lignes 400kV Edéa-Nkolnkoumou-Nyom sont signés et les personnes impactées indemnisées. Il en est de même pour le projet de construction de la ligne 90 kV double terre Nyom II-Ngouso.

❖ **Projet de construction de la ligne de transport d'énergie électrique 225kV entre Nkongsamba-Bafoussam et Yaoundé-Abong-Mbang, la construction du poste THT 225/90/30kV à Bafoussam, 225/90kV d'Abong-Mbang ainsi que les extensions des postes de transformation d'Ahala, et de Bekoko**

Ce projet a pour objectif de sécuriser l'alimentation en énergie électrique des Régions de l'Est, de l'Ouest et du Nord-Ouest et leurs environs. De façon spécifique, il vise, d'une part, à réduire, voire à annuler la dépendance de la Région de l'Est à l'énergie thermique, et d'autre part à améliorer le plan de tension des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest et interconnecter les réseaux du Sud et de l'Est.

Il comprend deux principales composantes à savoir :

- l'interconnexion du Réseau Sud à celui de l'Est à travers la ligne 225 kV Ahala -Abong-Mbang et le poste d'interconnexion d'Abong-Mbang ;
- l'amélioration du plan de tension des Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest à travers la construction de la ligne 225 kV entre Nkongsamba et Bafoussam et le poste d'interconnexion 225/90/30 kV à Bafoussam.

L'année 2022 a connu la fin des travaux de ce projet et la mise en service de ces ouvrages.

❖ **Projet de construction de la ligne de transport d'énergie électrique 225 kV entre Ebolowa et Kribi, la ligne 90 kV entre Njom-Yekombo et Mbalmayo et le poste 225/90/30 kV à Kribi**

Ce projet va permettre à l'aménagement hydroélectrique de Mékin d'injecter toute sa production dans le Réseau Interconnecté Sud, d'évacuer une partie de l'énergie produite par l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, ainsi que la centrale à gaz de Kribi dans la zone industrialo-portuaire de Kribi.

Rendu au mois novembre 2022, les études détaillées ont été validées et la procédure de contractualisation enclenchée.

Une maîtrise d'œuvre a été recrutée à l'effet d'assister le Gouvernement dans l'exécution



dudit projet.

Le démarrage des travaux de construction des postes de transformation est prévu au mois de janvier 2023 pour une durée de 24 mois.

❖ Projet de construction de la ligne Edéa-Yaoundé et le bouclage de la ville de Yaoundé

L'objectif de ce projet actuellement en cours d'exécution, est de renforcer et de sécuriser le réseau électrique qui alimente la ville de Yaoundé, ceci à travers la construction d'une boucle 90 kV Ahala – Nkolanga – Kondengui – Ngouso – Oyomabang – Ahala.

Pour finaliser les travaux de construction des lignes et du poste de Nkolanga, le décret d'indemnisation y relatif a été signé le 1er septembre 2021 et les mesures ont été prises pour le paiement des indemnités permettant ainsi le démarrage des travaux dudit poste.

Rendu au mois de novembre 2022, les travaux de terrassement du nouveau poste de Nkolanga ont démarré.

S'agissant du poste neuf 225 kV d'Edéa, les travaux sont achevés ainsi que le paiement des indemnités.

Pour ce qui est de l'extension des postes d'Ahala, de Ngouso et d'Oyomabang, leur taux de réalisation est d'environ **97%** (équipements électromécaniques installés ; salle de commande achevée ; transformateur de puissance posé).

Le taux d'exécution des travaux de construction de la ligne Ahala – Nkolanga - Kondengui est de **55%**.

❖ Projet de Construction de la ligne de transport d'énergie électrique 400KV Nachtigal-Bafoussam

Ce projet vise à sécuriser l'évacuation de l'énergie électrique produite par le Barrage hydroélectrique de Nachtigal tout en bouclant l'alimentation en énergie électrique des villes de Yaoundé, Bafoussam et Douala.

Relativement aux aspects liés au financement du projet, une Convention de financement a été signée le 11 mai 2022 à hauteur de **97.8 milliards FCFA** avec Eximbank Inde.

A date, sept (07) décrets d'indemnisation sur huit (08) sont déjà disponibles, les études déjà réalisées et le processus de contractualisation du partenaire en cours.

Le démarrage effectif des travaux est prévu pour le mois de **janvier 2023** avec une mise en service projetée en **novembre 2024**.

❖ Projet d'interconnexion RIS-RIN

Ce projet vise l'interconnexion électrique des Réseaux Interconnectés Sud et Nord à travers la construction de la ligne 225 KV de Nachtigal-Ngaoundéré ainsi que ses ouvrages connexes (construction des postes 225/30 KV de Tibati, Ntui, Yoko, Wouro Soua) sur financement Banque



Mondiale à hauteur de 295 millions de Dollars et en négociation avec la Banque Islamique de Développement pour un montant de 120 millions de Dollars.

Au cours de l'année 2022, les experts clés ont été recrutés, l'Unité de Gestion du Projet a été mise sur pied et le Comité inter-Etat créé. Les Dossiers d'Appel d'Offre des travaux de construction des lignes ainsi que des postes sont en cours de finalisation et leur lancement est prévu au mois de décembre 2022. Le démarrage des travaux des Commissions de constat et d'Evaluation des biens, pour une durée de 02 mois, est prévu en décembre 2022. La procédure de contractualisation de l'Ingénieur conseil est entamée. Pour une mise en service projeté en 2025.

❖ Projet d'interconnexion entre le Cameroun et le Tchad

Ce projet vise à exporter l'électricité en **225 kV** vers le Tchad afin de permettre au Cameroun de remplir ses engagements à fournir au Tchad **150 MW** environ d'énergie à travers la construction d'une ligne qui partirait de Ngaoundéré (wouro soua) vers le Tchad. En outre, ce projet permettra l'électrification des villages transfrontaliers (478 localités) contribuant de ce fait à améliorer la qualité de la fourniture en électricité et le taux d'accès à l'électricité dans les zones très peu ou pas desservies du septentrion.

Relativement aux aspects liés au financement du projet, deux accords de prêts ont été signés le 03 avril 2020, soit **142 milliards 933 millions 30 mille FCFA** avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et **4 milliards 923 millions 810 mille FCFA** avec le Fonds Africain de Développement (FAD).

Au cours de l'année 2022, les experts clés ont été recrutés, l'Unité de Gestion du Projet a été mise sur pied et le Comité inter-Etat créé et l'ingénieur qui assurera la Maîtrise d'œuvre complète est en cours de recrutement.

S'agissant de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers,

Pour l'année en cours, un volume de **1 650 000 TM** a été livré au 1er novembre 2022.

Au 1er novembre 2022, un montant d'environ **194,7 milliards de FCFA** a été collecté sur la ligne « soutien à la raffinerie » de **47,88 FCFA/litre** inscrite dans la structure des prix depuis la mise en place du nouveau mécanisme en mars 2020.

❖ Concernant la réhabilitation de la SONARA,

LE CHEF DE L'ETAT a autorisé le 22 avril 2022, la mise en œuvre, dans le cadre d'un partenariat Public Privé, de l'option de réhabilitation/restructuration de ladite société afin de disposer d'une raffinerie plus complexe, performante, compétitive et viable, qui permettra non seulement de raffiner le brut camerounais, mais aussi de transformer le distillat de faible valeur en produits pétroliers nobles.

❖ En exécution de ces Très Hautes Instructions,

un Comité de Pilotage chargé de la mise en œuvre des mesures préalables d'accompagnement a été créé par le MINFI le 06 juin 2022 et a tenu la session de lancement de ses activités le 15



septembre 2022 au siège de la SONARA à Limbé.

❖ la sécurisation des approvisionnements en produits pétroliers

Le MINEE a lancé trois (03) Avis de Consultation Internationale Ouverte pour la sélection des traders des produits pétroliers au Cameroun au titre des mois de mars à décembre 2022.

Ces traders ont la charge de livrer aux importateurs locaux depuis le début de l'année 2022, des produits pétroliers liquides d'un volume global de 1 781 000 TM devant permettre l'approvisionnement du marché national. Le processus de livraison se déroule normalement jusqu'à ce jour, malgré quelques difficultés liées à la conjoncture internationale défavorable, notamment l'envolée des cours liée au conflit russo-ukrainien, accentuée par une forte hausse de la parité du taux de changes du Dollar américain.

❖ S'agissant du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL).

En sus d'un volume de **63 000 TM** comptant pour le reliquat de l'année 2021, un volume global de **120 000 TM** est prévu comme importation pour couvrir les besoins du marché national au cours de l'année 2022.

Pour ce qui est des importations, environ **115 000 TM** de gaz butane commercial ont été livrés pour le marché national.

S'agissant enfin de la valorisation des ressources en gaz naturel : l'usine flottante de liquéfaction du gaz naturel exploitée par le consortium SNH/PERENCO/GOLAR a exporté au 29 septembre 2022, 12 000 000 m³ Gaz Naturel Liquéfié. Son unité de production du gaz butane commercial a mis sur le marché national un volume 19 778 TM dudit produit.

Par ailleurs, la fourniture en Gaz Naturel pour la production de l'électricité (216 MW) par Kribi Power Development Company (KPDC), se poursuit normalement.

Dans le domaine du stockage des Produits Pétroliers en 2022, deux (02) nouveaux réservoirs sont en cours de construction au dépôt de Mboppi. Soit un taux d'exécution de **20%**.

S'agissant du dépôt de Bafoussam, la construction du bac de stockage de **10 000 m³** est toujours freinée par la sécurisation dudit dépôt. L'identification des populations impactées par le projet suit son cours en vue du paiement des indemnisations devant leur permettre de libérer les emprises autour du dépôt.

2- EXECUTION DU PROGRAMME ACCES A L'ENERGIE

Dans le cadre de ce programme, les prévisions pour 2022 ont visé :

- l'augmentation et l'amélioration de l'accès des opérateurs économiques et des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales aux services énergétiques modernes ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'accès à l'énergie et le renforcement des capacités institutionnelles en la matière.



S'agissant de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale

L'objectif du Gouvernement est d'améliorer significativement le taux d'accès à l'électricité surtout en milieu rural.

Pour le compte de l'exercice 2022, l'action du Gouvernement pour améliorer l'accès à l'énergie a porté sur les extensions des réseaux interconnectés dans l'ensemble des dix (10) Régions et l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques. A cela, s'ajoute la mise en service d'une mini centrale hydroélectrique à Mbakaou Carrière de **1,4MW**.

Ainsi, les actions menées en 2022 dans ce cadre ont permis de :

- brancher au réseau HTA/BT, les ménages et infrastructures socioéconomiques dans **33 localités** pour le Budget d'Investissement Public (BIP) et **81 localités** pour les autres financements ;
- poursuivre les travaux d'électrification sur financement BID phase II et BADEA;
- poursuivre les activités du Programme de Renforcement des Equipements de Transport et de Distribution (PRERETD) à travers le branchement des ménages et infrastructures socioéconomiques. A ce jour, **340 localités sur un total de 473**, sur financements BAD, JICA et BIP, ont été connectées dans les Régions du Nord, Ouest, Centre et Littoral ;
- poursuivre les travaux de raccordement de l'usine Sud Hévéa dans le département du Dja et Lobo;
- réaliser **2 586 branchements** repartis dans les **47 localités** de la Région du Nord dans le cadre du projet d'électrification Rurale phase 2 de 102 localités dans cinq (05) régions sur financements BID.

Concernant la régulation du secteur de l'électricité, le processus de transfert des actifs de transport d'ENEO vers la SONATREL par le paiement de l'indemnité de reprise desdits actifs par l'Etat a été bouclé. Les contrats d'accès au réseau de transport entre la SONATREL et les utilisateurs du réseau de transport ont été signés.

La structuration d'un Programme Axé sur les Résultats (PforR) est en cours avec la Banque Mondiale. Il permettra au Gouvernement d'avoir des appuis budgétaires directs de 300 millions de dollars sur quatre (04) ans en fonction des performances du secteur.

Concernant la réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz, elle s'est poursuivie à travers la construction et la mise en exploitation de **treize (13) nouvelles stations-service** depuis le début de l'année, portant le nombre total de stations-service à **874** au 30 septembre 2022 sur l'ensemble du territoire national, dont **42%** (372 stations-service) en zone rurale.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, 04 nouveaux agréments ont été octroyés, portant à 50 le nombre de sociétés agréées à la distribution des produits pétroliers.



En outre, la lutte contre la fraude des produits pétroliers s'est intensifiée sur l'ensemble du territoire national et plus précisément le long des axes routiers. Elle a permis de saisir **1 252 897 litres** tous produits confondus au premier semestre 2022. Le Programme de Marquage Chimique des Produits Pétroliers quant à lui, a permis de passer d'un taux de pollution de **1,28 % en 2021 à 0,94 % au 30 septembre 2022**.

En ce qui concerne les énergies renouvelables,

L'action du MINEE a porté sur :

❖ Le projet de finalisation du développement des centrales solaires connectées au Réseau Interconnecté Nord (RIN)

Pour résorber le déficit entre l'offre et la demande dans le RIN, le Gouvernement a marqué son accord au concessionnaire ENEO pour installer en urgence deux (02) centrales solaires modulaires avec batteries de stockage d'une capacité cumulée de **30 MWc + 20 MWh** à Maroua et Guider.

La centrale solaire de Guider d'une capacité de **15 MW** est entrée en production. Concomitamment, le Gouvernement a poursuivi les discussions pour finaliser avec des partenaires privés des contrats de licence des projets de centrales solaires prescrits par le **Chef de l'Etat**, notamment les centrales solaires de Maroua, Guider, Garoua et Ngaoundéré.

S'agissant particulièrement du projet d'électrification rurale de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques, l'action du Ministère en 2022 a consisté en :

- la poursuite des branchements des deux premières phases du projet ;
- la rétrocession de la gestion des centrales de la deuxième phase (184 localités) à l'Agence d'Electrification Rurale ;
- la finalisation des négociations de la troisième phase 200 localités.

Aussi, le processus de rétrocession de la gestion des **350 centrales** au profit de l'Agence d'Electrification Rurale (AER) est effectif. S'agissant des branchements, les campagnes qui se poursuivent ont déjà permis de connecter plus de **24 852 ménages**, soit une augmentation de **1 048 ménages** par rapport à la même période de l'année 2021.

Concernant le projet de construction d'une petite centrale hydroélectrique d'une capacité de 1,4 MW à Mbakaou Carrière dans le Département du Djerem, ladite centrale ainsi que ses ouvrages connexes ont été mis en service le 22 décembre 2021 et permettent, depuis cette date, de desservir la ville de Tibati et les localités environnantes en énergie électrique.

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie a procédé à l'inauguration officielle de cette centrale le 14 avril 2022. Rendu au mois de novembre 2022, plus de **2 821 nouveaux abonnés** ont souscrit à un abonnement ENEO et plus de **1 500 demandes de branchements** enregistrés.



3- EXECUTION DU PROGRAMME ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Les interventions du MINEE pour la mise en œuvre de nos différents projets de développement pour l'accès à l'eau potable se résument comme ci-après :

❖ Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS)

Ce projet qui vise une production journalière supplémentaire de **300 000 m³/j**, extensible à **400 000 m³/j**, permettra à terme, de combler le déficit d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs.

Les actions menées jusqu'au mois d'octobre 2022 ont permis de porter le taux d'exécution physique global du projet à **91,8 %** contre **81,5 %** à la même période de l'année dernière. La difficulté majeure actuellement est celle de la libération des emprises de la ligne électrique et celle de la conduite DN 1 800. La fin des travaux est projetée pour le mois **d'avril 2023**.

❖ Projet de construction, réhabilitation et extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans 52 centres

Financé par la DEXIA Banque de Belgique, ce projet consiste en la construction, la réhabilitation et l'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans **52 localités** réparties sur les dix Régions du territoire national. Les travaux sont achevés. Ce qui permet aux localités concernées de bénéficier d'une capacité supplémentaire totale de production journalière de **93 610 mètre cube (m³)** et de **456 685 mètres** linéaires additionnels de réseau de canalisations.

❖ Projet d'amélioration de la desserte en eau potable à Yaoundé et trois villes secondaires (Edéa, Bertoua et Ngaoundéré)

Ce projet est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour un montant total de **103,6 milliards de Francs CFA**. Il permettra d'assurer le renforcement des adductions d'eau potable des villes d'Edéa, Ngaoundéré et Bertoua. La consistance des travaux prévoit la réhabilitation et le renforcement des capacités de production, de stockage et des réseaux de distribution.

Rendu au mois de novembre 2022, Les villes de Yaoundé, Edéa et Bertoua ont été mise en service avec une production journalière respectivement de **50 000 m³**, **5 000 m³** et **9 000 m³**. L'état d'avancement des travaux dans la ville de Ngaoundéré est de **84%**.

❖ Projet de neuf villes financé par Eximbank China

Ce projet visait l'extension et la remise à niveau des stations de production d'eau potable dans 9 villes. Il permet de porter une production journalière supplémentaire de **12 000 m³** par ville à Bafoussam et à Bamenda, de **7 000 m³** par ville à Kribi et à Sangmélina, soit un total de **38 000 m³/j**.

Pour ce qui est de la première phase, les travaux sont achevés dans les villes de Sangmélina, Kribi et Bafoussam. Dans la ville de Bamenda, les travaux sont à un taux de **70 %**.



Quant à la deuxième phase qui cible les villes de Dschang, Garoua-Boulaï, Garoua, Maroua et Yabassi, les avancées notables sont : l'obtention du visa de maturité, la signature de la convention de financement, la finalisation des études d'exécutions et la contractualisation de la maîtrise d'œuvre.

❖ **Projet d'alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires financé par la BA-DEA et l'OFID**

Ce projet vise l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations des localités de Ketté, Messamena, Bot Makak, Akom II, Olamzé, Mvengué et Mvangan. Les travaux sont achevés et les ouvrages suivis pendant la période de garantie, permettent aux populations concernées d'avoir accès à un volume journalier de **672 m³** d'eau supplémentaires en moyenne, à travers la construction de 19 forages, la pose de 102 km de conduites et la réalisation de **1 875 branchements particuliers** et **119 bornes fontaines** publiques.

❖ **Programme de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire avec pour innovation l'incorporation d'une source d'énergie solaire pour leur exploitation**

Le projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER alimentées en énergie solaire au Cameroun vise la remise en état de fonctionnement des dites stations. Ce projet dont la première phase se déroule dans six (06) Régions du Cameroun, est constitué d'une composante approvisionnement en eau potable et d'une composante alimentation en énergie solaire.

Rendu au mois de novembre 2022, **deux cent trente-neuf (239) Centres SCANWATER** ont été identifiés. Les études de faisabilité sont achevées, la préparation des documents de maturation est en cours ; les Termes de Référence de l'étude d'impact environnemental et social ont été transmis au MINEPDED en vue d'un accompagnement technique du partenaire SINOMACH.

❖ **Projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP)**

Ce projet qui est le fruit d'un don de la Facilité Africaine de l'Eau pour un montant d'environ **852 millions 644 mille 394 francs CFA**, a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire des populations de ladite Région en mettant l'accent sur le développement agropastoral et l'approvisionnement permanente en eau dans un contexte de changement climatique.

Rendu au mois de novembre 2022, toutes les études sont achevées et validées. Par ailleurs, cinq (05) sites ont été retenus dans les départements du Mayo-Louti, la Bénoué et le Faro en vue de la mise en œuvre de ce projet dans la Région du Nord.

❖ **Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEA-MRU) financé par la BID**

Ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide dans les zones rurales grâce à l'augmentation des points d'approvisionnement en eau potable dans soixante (60) villages camerounais. Par ailleurs, le PAEA-MRU a pour ambition d'installer plus de 2 220 latrines dans les lieux publics (Hôpitaux, écoles et marchés).



Rendu au mois de novembre 2022, les activités suivantes ont été menées :

- les missions de collecte des données sont achevées et les études de faisabilité (APS, APD et DAO) des travaux de constructions des Adductions d'Eau Potable sont bouclées par le Bureau d'Etudes Techniques ;
- le processus de contractualisation des entreprises adjudicataires au niveau de 02 zones sur les 03 que compte le projet est en cours de finalisation.
- ❖ Projet d'études et de préparation d'un programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (PROJET D'ÉTUDES MRU) financé par la BAD

L'objectif global de ce projet est d'améliorer l'efficacité des investissements consentis dans le sous-secteur eau potable et assainissement, à travers les activités d'études, de renforcement de capacité, de collecte et de stockage des informations pour la gestion de l'hydraulique au Cameroun. Il vise à terme la maturation d'un programme de construction des mini adductions d'eau potable dans **300 localités** en milieu rurale.

Plusieurs activités dont l'inventaire national des ouvrages d'hydraulique et le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de réalisation et de gestion desdits ouvrages sont en cours d'exécution sur le terrain.

Rendu au mois de novembre 2022, l'étude sur l'évaluation des ressources en eau du Cameroun est achevée. Le taux d'avancement global du projet est estimé à **61 %**.

❖ Dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique,

- **En ce qui concerne le PLANUT 1**, qui avait pour objectif la construction de neuf cent (900) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) et dix-neuf (19) systèmes d'adduction d'eau potable. A ce jour, le taux d'exécution physique est de **99.17 %**. Cette première phase a déjà permis la réalisation de **huit cent quatre-vingt-quinze (895) forages et dix-neuf (19) systèmes** d'adduction d'eau potable.
- **Pour ce qui est du PLANUT 2**, il est exécuté en deux tranches dont l'évolution se présente de la manière suivante :
 - La première tranche de **sept (07) lots** a déjà permis la réalisation de **cinq cent vingt-quatre (524) forages** équipés de PMH. Cette première tranche présente un taux d'exécution physique global de **89.99%** contre **84,07** à la même période de l'année dernière ;
 - Pour la deuxième tranche, à date, trois cent sept (307) forages équipés de PMH ont été construits pour un taux de réalisation physique de **66.72%** par rapport à **59,66** à la même période de l'année 2021.



Relativement au développement des infrastructures d'assainissement liquide, les études de faisabilité en vue de la construction de 3 600 blocs toilettes autonomes en eau et énergie solaire dans les lieux publics et marchands sont achevées en 2022. A cet effet, la recherche des bailleurs de fonds pour la réalisation de cet important projet est en cours.

4- EXECUTION DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

L'objectif visé par ce programme est d'assurer le bon fonctionnement et le renforcement de la synergie entre les différentes structures du MINEE. A cet effet, les activités suivantes ont été menées :

- **dans le cadre de la coordination et le suivi des activités**, le rapport d'analyse de la cohérence des indicateurs et les objectifs du cadre logique a été validé lors des travaux de revue des programmes ; le rapport synthétique de la stratégie et de la programmation budgétaire à court et moyen termes du MINEE avec l'élaboration du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2023-2025) ont été validées par les services conjoints du MINEPAT et du MINFI lors des Conférences Elargies de Programmation et Performances Associées. Par ailleurs, les activités de la chaîne Programmation-Planification-Budgétisation-Suivi et évaluation (PPBS) se sont déroulées comme recommandées par les dispositions de plusieurs documents budgétaires. Les extraits suivants ont été validés : le Rapport Annuel de Performance (RAP), le Projet de Performance Annuel (PPA), le rapport de suivi de l'évaluation des activités budgétisées ; les missions de veille en matière d'eau et d'électricité se poursuivent sur l'ensemble du territoire national.
- **dans le cadre de la contribution de l'Etat dans la réalisation des grands projets** : des frais relatifs aux taxes et droits de douanes suite à l'importation des matériels y relatifs ont été pris en charge ; des cadres de concertation pour le suivi de l'exécution des projets à financement extérieur se sont tenus dans l'optique d'améliorer l'état de mise en œuvre des-dits projets ;
- **dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail du Personnel**, la réfection de quatre (04) bâtiments (Kadey, Dja et Lobo, Faro et le Mayo Sava) abritant les services déconcentrés du MINEE a été effectuée ;
l'acquisition du mobilier de bureau pour dix (10) délégations départementales (Mayo Banyo, Mbéré, Nyong et Kellé, Boumba et Ngoko, Kadey, Benoué, Faro, Bamboutos, Dja et Lobo et de l'Océan) ;
- **dans le cadre de la gestion du personnel** : le fichier du personnel du MINEE a été actualisée suite à l'opération de recensement physique des personnels des services centraux et déconcentrés ; l'organisation des séminaires de formation (la reddition des comptes et responsabilisation des acteurs de la chaîne de gestion des finances publiques, la gestion du



site web du MINEE...) en vue du renforcement des capacités des personnels et la promotion de l'éthique et la déontologie au MINEE; la promotion du bilinguisme à travers l'organisation des formations linguistiques (français et anglais) au profit des personnels ;

- **dans le cadre de la prise en charge des Dépenses Engagées et Non-Ordonnancées** une bonne partie des arriérés a été engagée à savoir : 18 dossiers du volet hydraulique rurale pour un montant de 345 millions de FCFA ; 09 dossiers du volet électrification rurale, pour un montant de 349 millions de FCFA et 04 dossiers du volet énergie solaire, pour un montant de 127 millions de FCFA.

B- DIFFICULTES RENCONTREES

Plusieurs difficultés ont impacté la mise en œuvre des projets dans le cadre de l'exécution du budget 2022 sus évoquée, entre autres :

- la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la non-mobilisation à temps des Fonds de Contrepartie des projets ayant des conventions de financement ;
- le retard dans le processus de signature des conventions de financement des projets dont la maturité est avérée ;
- la libération tardive de certaines emprises foncières ;
- les difficultés de paiement des décomptes des entreprises ;
- les difficultés d'accès à certains sites ;
- les dysfonctionnements de l'application de gestion des financements publics (PROB-MIS) ;

C- PERSPECTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Dans le domaine de l'électricité, il s'agira de :

- mettre sous tension les lignes et les ouvrages connexes de la boucle 90 KV de Yaoundé ;
- mettre en service l'usine de pied de Lom Pangar et sa ligne d'évacuation ;
- poursuivre les travaux du barrage hydroélectrique de Nachtigal Amont, afin que le premier groupe soit mis en service avant fin 2023 ;
- mettre en service le poste de Nyom II devant accueillir la production d'électricité de Nachtigal ;
- mettre en service les lignes associées au poste de Nyom II à savoir Nyom II-Ngouso et Nyom II-Oyomabang ;
- poursuivre les travaux de construction des lignes 400 kV Edéa-Nkolnkoumou-Nyom II ;
- démarrer les travaux de construction du poste de la ligne 400 kV Nachtigal-Bafoussam ;



- démarrer les travaux de construction du poste 225/30 kV dans la zone portuaire de Kribi, du poste 90/30 kV de Zoétélé et des extensions des postes de Mbalmayo, de Ndjom Yekombo et de la centrale de Mekin ;
- démarrer les travaux de construction du renforcement du réseau de transport d'électricité de la ville de Douala ;
- poursuivre la maturation des projets des centrales thermiques à gaz de Limbé et Bekoko ainsi que les lignes d'évacuation ;
- poursuivre la maturation des projets d'aménagements hydroélectriques de Kikot, Grand Eweng, Katsina, Chollet, Menchum ;
- démarrer les travaux de construction de la ligne 225 kV en vue de l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud au Réseau Interconnecté Nord ainsi que l'interconnexion entre le Cameroun et le Tchad ;
- démarrer les travaux de construction du projet d'électrification rurale (PERACE) dans les Régions de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Nord-Ouest.

Dans le domaine des produits pétroliers, il s'agira de :

- démarrer la réhabilitation de la SONARA ;
- augmenter les capacités de stockage par la construction de nouveaux bacs ;
- poursuivre l'approvisionnement du pays en produits pétroliers à travers le nouveau mécanisme mis en place.

Dans le domaine des énergies renouvelables

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie entend :

- poursuivre l'aménagement du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables ;
- poursuivre la mise en place d'un programme de développement de la mini hydroélectricité ;
- poursuivre le projet de promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et des technologies d'efficacité énergétique dans les ménages des zones rurales du Cameroun ;
- finaliser le processus de transfert à l'AER de la gestion des ouvrages de la 2ème phase du projet d'électrification de 1 000 localités par systèmes solaires photovoltaïques ;
- lancer la troisième phase du projet d'électrification de **1000 localités** par systèmes solaires photovoltaïques ;
- achever le développement des deux mini centrales de Bafang et Manjo ;
- poursuivre l'installation de la deuxième centrale solaire modulaire avec batteries de stoc-



kage d'une capacité cumulée de **15 MW + 10 MW/h** à Maroua;

- finaliser le développement des centrales solaires connectées au réseau interconnecté Nord ;
- finaliser les activités visant à réduire les factures d'énergie électrique des administrations publiques à travers le déploiement d'un Programme pilote de suivi, du contrôle et de l'optimisation des factures d'électricité du secteur public (PSCOFE) ;
- implémenter et parachever les mesures d'efficacité énergétique.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement liquide :

Pour ce qui est de l'année 2023, il s'agira :

- d'achever le PAEPYS et le PLANUT ;
- de poursuivre la mise en œuvre du Projet d'Alimentation en Eau et Assainissement en Milieu Rural (PAEA MRU) ;
- lancer le Projet d'Etudes de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP) en vue de l'inscription des travaux y afférents dans le BIP 2024 ;
- de démarrer les travaux d'exécution du projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de Yaoundé, ainsi que ceux du projet de réhabilitation de **350 stations** SCANWATER.

Dans le cadre de la promotion de la gouvernance et de l'appui institutionnel du sous-secteur Eau et Energie, il sera question de :

- prendre en charge les arriérés des projets d'hydraulique et d'électrification exécutés et non ordonnancés ;
- améliorer les conditions de travail du personnel à travers l'acquisition du matériel et du mobilier de bureau, du matériel informatique et technique, du logiciel de gestion du courrier, la réfection et la construction de certains bâtiments abritant les services déconcentrés ;
- renforcer les moyens logistiques des services déconcentrés à travers l'acquisition du matériel roulant afin de mieux adresser les problématiques d'accès à l'eau potable et aux services énergétiques ;
- densifier le transfert de crédits et de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- poursuivre la modernisation des outils de travail par la dotation des services déconcentrés en matériels informatique et technique d'inspection et de contrôle des ouvrages du



sous-secteur de l'Eau et de l'Energie ;

- mettre un accent dans la mise en place d'un système d'information au MINEE en élaborant le schéma directeur informatique, la production et la diffusion des bilans sur l'énergie et sur l'eau ;
- prendre en charge les frais relatifs aux taxes et droits de douanes suite à l'importation des matériels utilisés dans le cadre de l'exécution des projets à financement conjoint.

III- PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 2023

Madame la Présidente ;

Honorables membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs ;

Pour mieux soutenir toutes ces préoccupations évoquées en tout début de mon propos et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, le projet de budget 2023 que je soumets à votre appréciation, épouse les contours des années précédentes.

Ainsi, le budget du sous-secteur Eau et Energie plafonné en Autorisations d'Engagement (AE) à ouvrir au titre de l'exercice 2023, est de **285 milliards 276 millions de FCFA** et en Crédit de Paiement (CP) destiné à couvrir la tranche annuelle desdites Autorisations d'Engagement de **284 milliards 814 millions de FCFA**, est réparti ainsi qu'il suit :

- Dépenses en capital : 263 milliards 600 millions de FCFA ;
- Dépenses courantes : 21 milliards 214 millions de FCFA.

Les Dépenses en capital se déclinent par nature de grande masse ainsi qu'il suit :

Ressources Externes	227 milliards de FCFA
Fonds de Contrepartie en dépenses réelles	23 milliards 455 millions FCFA
Fonds de Contrepartie en taxes et droits de douanes	06 milliards de FCFA
PLANUT	600 millions de FCFA
Autres ressources en capital	06 milliards 545 millions de FCFA



Les Dépenses courantes se présentent comme suit par titre :

Fonctionnement Ressources Externes : 03 milliards de FCFA ;

Dépenses du personnel: 3 milliards 223 millions de FCFA, dont :

- Salaires : **2 milliards 768 millions de FCFA ;**
- Autres Dépenses de Personnels : **455 millions de FCFA**

Dépenses de Biens de services : **05 milliards 121 millions de FCFA, dont :**

Etudes/maîtrise d'œuvre : **02 milliards 700 millions de FCFA ;**

Autres biens et services : **02 milliards 421 millions de FCFA.**

Dépenses de Transferts dont les transferts en capital aux Communes dans le domaine de l'eau et de l'électricité : **09 milliards 870 millions de FCFA.**

La déclinaison du Budget d'Investissement Public 2023 par programme se présente dans le tableau ci-après :

Programme	Montant (milliers de FCFA)		Pourcentage CP (%)
	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Offre d'énergie	168 036 914	168 036 914	60,85
Accès à l'énergie	43 857 000	43 395 000	15,71
Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	57 864 827	57 864 827	20,95
Gouvernance et appui institutionnel	6 873 259	6 873 259	2,49
Total	276 632 000	276 170 000	100,00

De manière plus détaillée, les ressources dédiées à l'investissement public par programme se présentent ainsi qu'il suit :

1. Offre d'énergie : Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour l'exercice 2023 s'élèvent chacun à **168 milliards 036 millions 914 mille FCFA**, ci-après ventilés :

Ressources externes	148 milliards 700 millions de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	15 milliards 946 millions 914 mille FCFA
Ressources internes ordinaires (Autres crédits à Gestion centrale)	01 milliard 190 millions de FCFA
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	02 milliards 200 millions de FCFA



Les ressources du programme 016 « Offre d'énergie » sont réparties entre les grands projets concourant à l'augmentation de la production d'énergie électrique dont le financement devra sortir du portefeuille de l'Etat, à savoir : le projet de Construction d'une ligne de transport 400 kV Nachtigal-Bafoussam et ses ouvrages connexes, le projet de construction de l'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak, les projets de Renforcement et stabilisation des réseaux de transport d'électricité des villes de Douala et Yaoundé, les projets impulsés par la SONATREL et autres projets à financement extérieur.

Par ailleurs, un pan a été mis sur la prise en charge des indemnisations des populations impactées par les projets et le paiement des arriérés issus des travaux d'aménagement routier menant au projet Memve'ele. Aussi, un accent a été porté sur la mise en service de l'usine de pieds de Lom Pangar et la finalisation des projets de transport notamment la construction des lignes Yaoundé - Abong-Mbang et Nkongsamba-Bafoussam en 225 kV et la maîtrise d'œuvre pour le projet d'Aménagement hydroélectrique sur la Menchum.

2. Accès à l'énergie : Les autorisations d'engagement pour l'exercice 2023 s'élèvent à 43 milliards 857 millions de FCFA et les crédits de paiement sont de 43 milliards 395 millions de FCFA, ci-après ventilés :

Ressources externes	34 milliards 300 millions de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	01 milliard 350 millions de FCFA
Ressources internes ordinaires (Autres crédits à Gestion centrale)	03 milliards 007 millions de FCFA en AE et 02 milliards 545 millions de FCFA en CP
Ressources transférées	05 milliards 200 millions de FCFA

Il faut relever que l'essentiel des ressources de ce programme est dédié à l'électrification des zones non desservies à travers le PERACE, la poursuite des autres travaux d'électrification. Une partie de ces fonds servira au financement de la poursuite du programme d'électrification à financement conjoint dans trois (3), quatre (04) et cinq (5) régions. Il faut relever que des ressources ont été prévues pour la prise en charge des travaux en phase d'urgence et l'extension et la réhabilitation des réseaux électriques raccordés au projet Mékin.

En vue d'accompagner le processus de décentralisation et conformément aux orientations de la Circulaire portant préparation du budget au titre de l'exercice 2023, l'enveloppe dédiée aux ressources transférées aux Collectivités Locales s'élève à **05 milliards 200 millions de FCFA** au titre de l'exercice 2023, soit une hausse de plus de **315 millions de FCFA**.

3. Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide : le budget du programme 138 en Autorisations d'Engagement et en Crédits de Paiement pour l'exercice 2023 s'élève chacun à 57 milliards 864 millions 827 mille FCFA. Ce budget se décline comme suit :



Ressources externes	44 milliards de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	06 milliards 158 millions 086 mille FCFA
Autres crédits à Gestion centrale (RIO)	01 milliard 936 millions 741 mille FCFA
Activités dédiées au PLANUT	600 millions de FCFA
Ressources transférées	04 milliards 670 millions de FCFA
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	500 millions de FCFA

Les ressources dédiées à ce programme sont essentiellement consacrées à la finalisation des travaux du PAEPYS d'ici juin 2023, à la prise en charge des fonds de contrepartie au profit de certains projets dont la CAMWATER assure la maîtrise d'ouvrage. Une provision est prévue pour la reconfiguration du réseau d'alimentation de la ville de Yaoundé en prélude à l'intégration du projet PAEPYS, une autre pour la réalisation des travaux en urgence sur toute l'étendue du territoire. Par ailleurs, une ressource a été réservée pour la prise en charge du reste des travaux issus du Plan d'Urgence Triennal volet eau et des autres projets à financement conjoint et le reste est consacré à la réalisation des adductions d'eau potable et forages équipés de pompe à motricité humaine sur l'étendue du territoire national, ainsi qu'à la prise en charge des arriérés du projet PEMVEP.

Dans le cadre des ressources transférées aux Collectivités Locales dans le domaine de l'accès à l'eau potable, la provision s'élève à **04 milliards 670 millions de FCFA**.

4. Gouvernance et Appui institutionnel au sous-secteur Eau et Energie : Le budget du programme 139 en Autorisations d'Engagement est égal à celui des Crédits de Paiement pour l'exercice 2023. Il s'élève à **6 milliards 873 millions 259 mille FCFA**. Ce budget se décline comme suit :

Fonds de contrepartie en taxes et droits de douanes	06 milliards de FCFA
Autres crédits à Gestion centrale (RIO)	873 millions 259 mille de FCFA

La principale dépense est relative à la mobilisation de la contrepartie de l'Etat par la prise en charge des taxes et droits de douanes inhérents à l'importation des matériels et équipements dédiés à l'exécution des projets à financement conjoint relevant du MINEE au titre de l'exercice 2023. Celle-ci s'élève à **06 milliards de FCFA**. Les autres crédits de ce programme d'un montant de **873 millions 259 mille de FCFA**, sont destinés aux activités visant l'amélioration du cadre de travail (acquisition du matériel et mobilier de bureau, des équipements informatiques et techniques, acquisition du matériel roulant, l'acquisition du logiciel de gestion du courrier, la construction et la réfection des bâtiments des services déconcentrés, la mise en place du schéma directeur informatique, etc.).



Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget ;

Honorables membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs,

Cette allocation budgétaire pour laquelle je sollicite votre approbation, permettra au sous-secteur Eau et Energie de mieux contribuer à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Il vous est loisible d'ailleurs de constater que les objectifs visés sont certes ambitieux mais réalistes. Il s'agit en fait de consolider les acquis d'une part, et de poursuivre le développement du sous-secteur, d'autre part.

Aussi, voudrais-je, pour terminer, remercier personnellement chacun de vous, pour les efforts sans cesse consentis en faveur du département ministériel dont j'ai la charge.

Enfin, qu'il me soit permis de vous rassurer une fois de plus, de ma disponibilité à prendre en compte vos observations et suggestions et à apporter mes modestes éclairages aux interrogations éventuelles des membres de votre auguste Chambre.

Je vous remercie de votre très aimable attention. /



MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Immeuble ministériel No1 (étage 1 à 5)

Tel: (237) 222 22 34 00

Site web: www.minee.gov.cm

Copyright, 2022/ tous droits réservés